



# **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 MAI 2022 A FEUCHEROLLES**



# 1. Présentation des rapports moraux et projets 2021



## Rapport moral de M. LOISEL, président : Bilan général de l'année 2021

Chers amis de la Plaine de Versailles,

Je tenais en préambule à ce rapport moral sur le bilan de nos activités, vous remercier tous pour l'énergie, la confiance et l'ensemble des compétences largement distribuées par nos trois collègues.

Pour moi, l'année 2021 se résume en 7 points :

1. **Le rayonnement** de l'association malgré le contexte sanitaire : de nombreux échanges, des rencontres variées dont avec des ministres et secrétaire d'Etat, les collectivités, nos partenaires... ;
2. **Le dynamisme** : gestion de nombreux projets (abeille, Projet Alimentaire Territorial, signalétique, jardin pédagogique, livret des lavoirs...), beaucoup de choses ont été faites malgré le ralentissement de notre société dans un contexte particulier ;
3. **Capacité de facilitation** de projet : accompagnement de porteurs de projet, de partenaires et acteurs locaux ;
4. **Le suivi de l'actualité** : soutien du domaine de Grignon et de la Mairie, communiqué sur les terres de remblais en lien avec un projet sur Orgeval, suivi ferme du Poult, participation aux PCAET, rencontre avec l'inspectrice des sites... ;
5. **L'ouverture** : d'abord sur la jeunesse avec l'accueil de 9 stagiaires sur l'année, une service civique et un alternant, mais aussi la coopération avec nos partenaires et territoires voisins, avec le Living Lab par exemple ou le PAT ;
6. **La rencontre et la convivialité** : animation du territoire, organisation d'évènements, le printemps et l'automne de la Plaine, le goûter des moissons, 2 webinaires sur la méthanisation, le colloque sur les Abeilles, la participation à des évènements Versaillais pour faire la promotion de nos producteurs, le ciné débat de Villepreux... ;
7. **La communication** : elle se développe progressivement, en particulier grâce à la newsletter mensuelle où en un clic on a toute l'information sur ce qui se passe, mais aussi une amélioration dans la relation avec la presse et la mise à jour quotidienne de la page Facebook de l'association.

+ Remerciement aux salariées Valérie et Marie, avec plus de 350 réunions assurées en 2021, « c'est une chance d'avoir à nos côtés des personnes qui croient en notre association ! »



## Rapport moral de Xavier LAUREAU, président du collège agriculteurs

1<sup>er</sup> point : 3 choses qui avancent au sein du collège :

☞ Reprise des réunions physiques,

☞ Travail sur la biodiversité,

☞ Réflexion sur le travail en commun avec les CUMA et les questions autour de l'eau :

\*urgence de la sécheresse, l'accès à l'eau en maraichage et en arboriculture de plus en plus complexe et crucial,

\* lutte contre le gel grâce à l'aspersion

Il faut conforter les installations diversifiées pour leur viabilité et pérennité.

**2<sup>e</sup> aspect du travail** : remobiliser les producteurs pendant cette période post-covid où l'on constate une diminution de la vente directe liée au manque de temps des consommateurs : trouver de nouveaux débouchés pour les producteurs, trouver de nouveaux circuits.

**3<sup>e</sup> point** : question de la main d'œuvre : permanents et saisonniers qui manquent sur la Plaine. Certains producteurs ont parfois baissé les bras. Alertes durant ces 6 derniers mois. Garder le lien avec les agriculteurs se posant la question de la pérennité de leur activité.

**4<sup>e</sup> point** : accroître dialogue avec les élus : renaturation du Ru de Gally, dossiers sensibles comme à St Nom avec les gens du voyage vs propriétaires terriens et forces de l'ordre.

Notre quotidien c'est d'être auprès des agriculteurs et faire le lien avec les personnes ressources dont les élus.

Actualité : le prix des intrants agricoles a fortement augmenté avec la guerre en Ukraine, si la sécheresse se confirme les récoltes seront faibles.



### **Rapport moral de Jean François CARBONNE, président du collège société civile :**

Question du bien vivre, du patrimoine, de la biodiversité. Remerciement de Dominique Bouchez pour le printemps et l'automne de la Plaine avec la mise à jour d'une façon hebdomadaire de la version informatique du programme par Valérie.

Sur l'aspect qualité de la vie et bien vivre : fortement impactés par les contraintes du confinement : incivilités, frictions avec le monde agricole. Apporter la compréhension des villes sur le monde agricole. Ouvrir les grilles du château ! Chemins désormais plus praticables : beaucoup à faire donc. Sur le patrimoine : sujet préoccupant : inventaire du patrimoine de Grignon qui a permis de prendre la mesure du patrimoine de Grignon, de sa conservation, de ses collections, du musée du Vivant, l'arboretum. Il y a un souhait de notre association de le défendre. Travail fait sur les lavoirs, concours de dessin autour des lavoirs. Sujet de l'environnement : lien avec les nombreuses assos locales actives sur ce sujet. Grignon impactée par la question environnementales (bois, zones humides autour du Ru, zones agricoles), manifestations des assos environnementales. Travail de surveillance sur la ferme du Poult relatif à la destruction des terres agricoles ; suivi des abeilles. Autre sujet intéressant : la méthanisation avec étude faite par stagiaires, avec la participation de GRDF qui a financé ces études, espoir de refaire ceci, avec d'autres entreprises sur le territoire.

### **Questions**

Quid du projet sur la ferme du Poult : c'est un projet hôtelier et équestre avec destruction de terres agricoles en opposition avec le discours des élus sur la zéro artificialisation nette. L'association s'est mobilisée avec d'autres structures pour s'opposer au projet lors de l'enquête publique, il y a eu un communiqué de presse et un recours. Malheureusement c'était le pot de terre contre le pot de fer. Nous avons été bernés par les promoteurs. Il faut malgré tout rester vigilant sur l'évolution du projet. Il y a la révision du SDRIF qu'il faudra surveiller. Situation de mitoyenneté entre urbanisation et environnement. De plus il y a en parallèle des sites équestres en déshérence avec ventes rapides, en urgence en décalage avec les attentes initiales. Autre difficulté : les élus et services de l'État sont débordés donc le rôle des associations locales devient central. La relation avec les gendarmes doit être efficace.

### **Zoom sur les 3 projets :**

#### **► Alexandre Ruèche, agriculteur à Bailly, présente le projet sur le bien vivre ensemble**

Avec la crise sanitaire on a constaté des changements d'usages sur la plaine avec un attrait et découvertes des riverains et d'habitants plus lointains générant des difficultés pour les agriculteurs de la plaine, parfois contraints de « faire la police ». Un groupe de travail multipartenarial a été lancé par l'association sur les incivilités. Un plan d'actions a été établi afin d'éduquer les promeneurs, sportifs et autres usagers sur les répercussions de leurs activités pour les agriculteurs et sur la biodiversité :



- \* Livret communal des agriculteurs pour redonner du lien (cf celui de Villepreux)
- \* Panneau sur les bandes enherbées,
- \* Panneau sur la charte du bon promeneur.
- \* Panneau entrée de ferme
- \* Panneaux cultures
- \* Slogan
- \* Autocollant pour engins agricoles
- \* Cartographie des chemins privés/publics consultable en ligne
- \* Vidéos de sensibilisation
- \* Création de sentiers d'interprétation
- \* Pétition pour l'ouverture de la grille de l'étoile royale à St Cyr l'école.

Objectif de sensibiliser, ouvrir la porte sur des échanges. Le fond des visuels a été validé par le groupe de travail, ils seront professionnalisés par un graphiste en vue d'un affichage sur la Plaine. Sur la partie ouest du site classé l'arrivée du tram-train facilitera les usagers à visiter la plaine, d'où la nécessité d'afficher pour aider à l'éducation de ces nouveaux usagers. Villes en croissance parfois forte, avenir à moyen terme d'une population importante : difficulté des agriculteurs de travailler, exemple du dimanche après-midi avec les promeneurs.

► **Christian Hubert, agriculteur à Beynes, présente le Projet Alimentaire Territorial (PAT)**



Un PAT c'est une dynamique pour mettre en lien producteurs, distributeurs, consommateurs pour développer une agriculture de proximité et une alimentation de qualité suivant les principes du Développement Durable (économique, écologique et social), le cœur des missions de la PDV au final. Le PAT de la Plaine aux Plateaux a été reconnu par l'Etat fin 2021. C'est un grand échelon puisqu'il couvre le territoire de la Plaine mais aussi celui de Terre et Cité, du Triangle Vert, de SQY, Paris Saclay et Versailles Grand Parc. L'état par son accompagnement souhaite surtout aider à lancer une dynamique d'où un financement modéré.

**Légumes secs dans les Yvelines :** la filière a été créée grâce à l'asso PDV en 2019. Elle est aujourd'hui portée par Christian Hubert qui a fédéré une trentaine de producteurs dont 20 en PDV. Les débouchés sont : la restauration collective, les boutiques à la ferme, épicerie fines, grandes et moyennes surfaces. Cette filière sera aidée grâce au PAT pour l'achat d'une ensacheuse. Aujourd'hui sont produits : Légumes secs : lentilles (verte, rose, blonde et noire), lentille corail et lentille jaunes (obtenues en enlevant la pellicule), pois chiches et pois cassés, farine de lentilles verte, blé et sarrasin.

**Question sur la production de blé par rapport à la guerre en Ukraine.**

Réponse de Christian Hubert : le point essentiel est le cout. C'était moins cher de faire produire en Ukraine. Pour le colza, l'huile était considérée comme un déchet il y a encore 2 ans. Il était d'abord valorisé pour son tourteau qui sert à l'alimentation animale. En France, on sait produire de l'huile de colza comme de tournesol mais pour l'instant pas de véritable volonté politique pour le faire.

Avec la mondialisation et l'actualité, il semble essentiel de relocaliser la production et consommer local, c'est nécessaire pour développer et conserver l'agriculture en PDV.

Aujourd'hui les lentilles canadiennes sont majoritaires et coutent deux fois moins cher que les lentilles de la PDV, heureusement le consommateur fait de plus en plus attention. La production de lentille en Plaine de Versailles c'est + de biodiversité, des atout agronomiques et pour les fermes en grande culture la possibilité de vendre en local et nourrir son territoire.

Avec l'orge on fait du malt, microbrasseries locales.

3<sup>e</sup> débouché : méthanisation.

Intervention du public : il faudrait renforcer la signalétique dans les rayons avec onglets « produit de la PDV », type clips sur les étagères, renforcer le marketing.

Aujourd'hui de nombreux producteurs arborent déjà sur leurs étiquettes le logo de la PDV et « produit en IdF ».

M. Carbone : on a déjà abordé la question de créer une marque Plaine de Versailles, cela n'avait à l'époque pas abouti, ça peut être l'occasion de reposer la question, pour les légumes secs cela pourrait être utile. Actuellement il n'y pas trop de difficultés à écouler pour les légumes et produits frais, même si on note une perte de vitesse de la vente directe ces derniers mois.

Pour conclure, Christian propose de réfléchir à la création d'ateliers cuisine autour de la lentille et des recettes à proposer.

► **Dominique Bouchez, de Chavenay, pour le Printemps et Automne de la Plaine** qu'elle a créé en 2012



Ces deux temps forts recensent les évènements et animations qu'organisent notre association mais aussi les différents acteurs du territoire (agriculteurs, communes, associations...) telle une vitrine du dynamisme local. Avec la crise sanitaire, nous avons supprimé la version papier qui finalement n'était pas toujours lue et ne permettait pas de mise à jour. Cela nous permet d'être plus exhaustif et réactif.

Aujourd'hui tout le programme est sur le site de la PDV, mis à jour de façon hebdomadaire par Valérie Gillette. Fin 2021, il a eu le projet de créer un festival, le festin des arts, autour de la musique et des cinq sens pour mettre en avant le patrimoine bâti, culturel et agricole de la Plaine, toutefois nous n'avons pas obtenu les financements escomptés. Toutefois le projet intéresse toujours, et nous espérons un accompagnement pour l'année prochaine du Conseil Départemental. Nous avons gardé de ce projet de festival une journée cette année, « la fabuleuse journée de Rennemoulin » qui aura lieu le 19 juin avec un panel d'animations sur la biodiversité, la culture, les produits de producteurs : signal fort d'une participation, invitation à cette journée !

Rebondit sur les recettes : résultat des différentes animations, encourage à donner des retours sur les actions.

**Joint à ce compte rendu le rapport d'activité.**

→ **Résolution 1** : approbation du rapport moral 2021 accepté à l'unanimité.

## 2. Présentation des rapports financiers



### Rapports financiers présentés par Eric Verspieren, trésorier :

Les comptes 2020 ont été présentés 12 mois après la clôture de l'exercice, dû à la situation sanitaire. Cette année, les comptes 2021, le sont 5 mois après la clôture de l'exercice, nous sommes donc revenus à une situation normale.

Produits (recettes, ressources) : entre 2020 et 2021 ils ont baissé de 98 000 euros, car moins de grands projets compte tenu de la crise.

Ressources de fonctionnement (cotisations et subventions) : ont augmenté par rapport à 2020. Poids relatif des ressources représente 17,5% et ensemble des subventions représente 34% des ressources. Dépenses : elles ont baissé proportionnellement aux produits, - 91 000 euros dégageant ainsi un résultat en 2021 de 23 000 euros, sensiblement pareil qu'en 2020.

L'association se porte bien : 178 238 euros en trésorerie et capitaux propres à un niveau de 211 496 euros. Félicitations à la gestionnaire Valérie Gillette.

Pour 2022 : Total charges prévues : 297 421 euros / Total produits prévus : 297 458 euros.

Subvention région 30 000€, DRIEE 10 000€, embauche de 7 stagiaires entre mars et fin août. Résultat financier positif de 37 euros.

### APPVPA

#### COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE CONDENSE

2021

DESIGNATION		TOTAL EXERCICE 2021	RAPPEL 2020
Analyse par nature	1 <b>PRODUITS</b>	<b>407 459</b>	<b>505 218</b>
	2 Cotisations	71 313	69 589
	3 Ventes articles diverses (guides, cartes, paniers...)	1 706	2 926
	4 Subvention Communauté d'Agglom (VGP, SQY, GPSetO, Gally Mauldre)	26 000	28 000
	5 Subventions CONSEIL REGIONAL	88 016	36 195
	6 Subventions DRIEE	10 000	10 000
	7 Subvention Européenne	0	45 741
	8 Subvention FDVA (fond pour le développement de la vie associative)	5 000	
	9 subventions diverses ( Chavenay, GRDF, divers) (privé)	11 000	2 000
	10 Participations manifestation	26 678	11 187
	11 <b>Reports des ressources non utilisées exercices précédents</b>	<b>154 800</b>	<b>241 542</b>
	12 Financement projets sur fonds propres *	3 468	38 660
	13 Autres produits (dont les dons 230€)	9 479	19 377
	14		
	15 <b>CHARGES</b>	<b>384 216</b>	<b>479 102</b>
	16 Fournitures	6 306	21 681
	17 Personnel interne	96 714	100 505
	18 Personnel externe (stagiaires)	16 357	9 887
	19 Prestations externes	110 043	185 426
	20 Charges financières	1 194	854
	21 Dotation amortissements et provisions licenciement et retraite	2 810	3 508
	22 <b>Engagements à réaliser sur subventions attribuées</b>	<b>147 324</b>	<b>118 581</b>
	23 Dotation financement projets sur fonds propres *	3 468	38 660
	24		
	25 <b>RESULTAT AVANT BENEVOLAT</b>	<b>23 244</b>	<b>26 116</b>

**BILAN AU 31/12/2021**

ACTIF	2021				2020	PASSIF	2021	2020	Résolution AGO	Après AGO
	BRUT	Amortis Provisions	NET	NET						
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>5 975</b>	<b>5 065</b>	<b>911</b>	<b>1 143</b>	<b>CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>376 445</b>	<b>358 353</b>			
Matériel informatique	4 289	4 289	0	232	<b>Capitaux propres</b>	<b>211 469</b>	<b>188 225</b>			
Matériel bureau	1 686	776	911	911	Report à nouveau	188 225	162 108			
<b>VALEURS REALISABLES</b>	<b>227 886</b>	<b>0</b>	<b>227 886</b>	<b>247 316</b>	Résultat période	23 244	26 116	-23 244	211 469	
Membres	558		558	0	Provisions	164 977	170 128		0	
Projet en cours acceptés	227 328	0	227 328	246 712	Provision retraite	17 764	14 954			
					Provision personnel	515	1 000			
Personnel (prélèvement à la source)				604	Fonds dédiés	146 698	154 174			
Charges constatées d'avance	0		0	0						
Produits à recevoir			0	0	<b>DETTES</b>	<b>30 590</b>	<b>89 051</b>			
					Membres	0	142			
					Fournisseurs	0	7867			
<b>VALEURS DISPONIBLES</b>	<b>178 238</b>	<b>0</b>	<b>178 238</b>	<b>198 945</b>	Dettes sociales	10 943	15 405			
Compte courant (crédit agricole)	101 888		101 888	123 083	Charges à payer*	19 647	65 502			
Livret A (crédit agricole)	76 196		76 196	75 707	Produits constatés d'avance	0	135			
Caisse	155		155	155						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>412 100</b>	<b>5 065</b>	<b>407 035</b>	<b>447 403</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>407 035</b>	<b>447 403</b>			

Projets en cours acceptés	
Compensation agricole PSG	41 838,00
Subvention CR cartographie	0,00
subvention CD	43 782,00
subvention CR circuits courts	0,00
Subvention CR fonctionnement	9 065,85
subvention DRIEE	0,00
Subvention CR biodiversité	28 128,58
Subvention CR prairies calcicoles	42 663,60
Subvention Fondation de France	18 000,00
Subvention fonctionnement Feader	30 741,42
Subvention CR abeilles, site internet, charte	6 358,60
Subvention jardin pédagogique	6 749,82
	<b>227 327,87</b>

Charges à payer*	
Loyers 4e trim 2021	2 400,00
Commissaire aux comptes	5 400,00
Profession sport 4e trim 2021	140,00
Facture biodiversitee	3 297,25
Facture colloque abeille	8 409,50
	<b>19 646,75</b>
Détail fonds dédiés :	
Abeilles	27 978,40
Printemps et automne Plaine	4 924,13
Prairies calcicoles	42 663,60
Signalétique	42 113,34
Plantations haies	18 699,83
Charte paysagère	3 340,00
Communication	6 978,46
	<b>146 697,76</b>



## BUDGET FONCTIONNEMENT 2022

CHARGES		PRODUITS	
Charges liées au dossier fonctionnement de l'association		Produits liés au fonctionnement de l'association	
Salaires <i>(détail document joint)</i>	105 144,00	Subvent° CR Fonctionnem	30 000,00
Profession sport :Frais de gestion bulletins de salaire+med travail	1 061,00	Subvent° DRIEE Fonctionnem	10 000,00
Frais de déplacement	4 800,00	GRDF	2 000,00
Fournitures	2 000,00	PAT stagiaires (DRIAAF)	2 222,00
Telephone fixe et portable+ADSL	900,00	Intérêts livret A	760,00
Photocopieur	3 000,00	<i>Intercommunalités</i>	
charges de location bureaux (800*12)	9 600,00	Cœur d'Yvelines	0,00
Impressions, communication	3 300,00	GALLY MAULDRE	22 658,00
commissariat aux comptes	5 000,00	SQY cotisat°3 500€ +subvent°10 000€	13 500,00
assurances	463,00	VGP (cotisation 2 000€+ subvention 15 000€)	17 000,00
Frais postaux	100,00	GPSetO (cotisation)	10 000,00
Frais bancaires (paiement en ligne...)	600,00	<i>Collèges des élus, agriculteurs, stés civiles</i>	
Récept°(comités), réunion, séminaire	500,00	Cotisations 2022 <i>(dont 4 structures à 500€)</i>	32 100,00
Adhésions	925,00	PAT animatrice (DRIAAF)	7 820,00
Contrat de maintenance annuel du site internet+ plate forme	1 000,00	Location salle de réunion	400,00
Stagiaires	12 330,00	Vente de produits	1 300,00
Amortissements	-	Dons	1 000,00
Utilisation fonds dédiés	146 698	Reprise sur fonds dédiés année 2021	146 698
<b>TOTAL charges prévues sur 2022</b>	<b>297 421</b>	<b>TOTAL produits prévues sur 2022</b>	<b>297 458</b>
<b>RESULTAT</b>			<b>37</b>

Détail fonds dédiés :	
Abeilles	27 978,40
Printemps et automne Plaine	4 924,13
Prairies calcicoles	42 663,60
Signalétique	42 113,34
Plantations haies	18 699,83
Charte paysagère	3 340,00
Communication	6 978,46
<b>Total</b>	<b>146 697,76</b>

➔ **Résolution 2** : approbation du rapport financier 2021, du budget 2022 et affectation du résultat au report à nouveau, accepté à l'unanimité.

### Rapport du commissaire aux comptes du de KPGM

Nous revenons à un calendrier normal, remerciement à Mme Gillette pour la bonne gestion des comptes et sa rigueur. L'année se traduit par un excédent au même niveau que l'année précédente, d'environ 23 000 euros. Permet à l'association d'avoir les moyens pour ses actions. Donne une image fidèle et fiable. Remerciement aux participants.

Rapport sur les conventions réglementées. Mise à disposition des locaux par la mairie de Feucherolles, même modalités : 9600 euros à l'année. Pas de question.

### 3. Election des membres du Conseil Patrimonial

Les membres du collège 2 et 3 ayant été élus lors de l'AG 2019 pour un mandat de 3 ans, nous devons procéder à une nouvelle élection. Voici les membres qui se présentent pour siéger au Conseil Patrimonial.

*Pour rappel, le Conseil Patrimonial est composé de 9 membres de chaque collège élus pour 3 ans*

#### Collège Agriculteur

- ▶ Monsieur Xavier LAUREAU
- ▶ Monsieur Damien BIGNON
- ▶ Monsieur Jean Robert EUVE
- ▶ Monsieur François GAUTHIER
- ▶ Monsieur Olivier GOUSSEAU
- ▶ Monsieur Christian HUBERT
- ▶ Monsieur Christophe JARRY
- ▶ Madame Ghislaine PICARD
- ▶ Monsieur Alexandre RUECHE

#### Collège Société Civile

- ▶ Monsieur Jean-François CARBONNE
- ▶ Monsieur Pierre BARRAU
- ▶ Madame Dominique BOUCHEZ
- ▶ Madame Valérie FROISSART
- ▶ Madame Marie-José JAOUEN
- ▶ Madame Francine LABUSSIÈRE
- ▶ Monsieur Yves PERILLON
- ▶ Monsieur Jacques STURM
- ▶ Madame Joëlle THANNBERGER

Le collège des élus a lui été renouvelé en 2020 suite aux élections municipales et sera donc à élire l'année prochaine.

→ **Résolution 3** : élection des membres du collège 2 et 3 voté à l'unanimité.

### 4. Changement de présidence / élection d'un nouvel élu au Conseil Patrimonial

Suite à son élection à la tête de la Communauté de communes Gally Mauldre en octobre 2021, Patrick a décidé de passer la main pour la présidence de l'Association de la Plaine de Versailles après 10 ans de bons et loyaux services. Il laisse donc une place libre au Conseil Patrimonial pour le collège des élus. Vincent Gay, maire d'Herbeville se présente pour siéger au Conseil Patrimonial.

Vincent Gay se présente devant l'Assemblée : 56 ans, père de 3 garçons et chef d'entreprise depuis ses 27 ans. Il est très attaché à la plaine et souhaite s'y investir. Il remercie l'assemblée, honoré, et apprécie l'approche à son égard. Il retient l'énergie constructive et participative au sein de l'association et souhaite s'inscrire dans la dynamique et la continuité de l'association. Remerciement à tous.

→ **Résolution 4** : élection de Vincent Gay au sein du Conseil Patrimonial voté à l'unanimité.

### Remerciements à Patrick Loisel

Xavier Laureau a remercié chaleureusement Patrick pour son engagement et son investissement depuis 10 ans comme président de l'Association de la Plaine de Versailles, revenant sur son sens de la diplomatie, sa passion et son attachement pour la Plaine.

Toute l'assemblée s'est levée pour saluer Patrick et l'ovationner.



Emu, Patrick a rappelé ses débuts où le maire de Feucherolles de l'époque l'a encouragé à s'investir au sein de l'association et lui a dit « puisque tu aimes les trains, occupe-toi de la petite gare » devenue la maison de la Plaine aujourd'hui. Il fit la connaissance de Colette Le Moal et Michel Colin, alors président qui lui ont accordé leur confiance pour prendre la suite en 2012.

## 5. Délégation de missions à Jean Luc Béquart



Mr Béquart ayant manifesté son intérêt pour s'investir au sein de l'association et pour ne pas perdre de telles forces vives motivées, nous proposons de déléguer deux missions importantes à Jean Luc Béquart en attendant la création d'un poste de vice-président :

- Relations institutionnelles en particulier auprès des intercommunalités
- Développement des ressources financières

M. Béquart, 65 ans, retraité et père de 5 enfants a travaillé avant dans le BTP. Il est aujourd'hui maire adjoint à Orgeval en charge de l'environnement, il est également président de l'association Histoire d'Orgeval. Il témoigne de son intérêt pour l'association et ses projets concrets dans lesquels ils souhaitent s'investir.

**Résolution 5** : Délégation des missions à Jean Luc Béquart pour l'année 2022 validée à l'unanimité.

## 6. Discussion

1. **Synchronisation de notre calendrier électif** : nous souhaitons l'année prochaine inscrire dans nos statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire le fait de caler l'élections des membres du Conseil Patrimonial sur celui des municipales pour plus de simplicité et éviter d'élire les membres du collège des élus deux années de suite. Ainsi en renouvelant les élections de chaque collège en 2023 pour leur mandat de 3 ans, l'élection en 2026 coïncidera avec les municipales.
2. **Création d'un poste de vice-président pour le collège des élus** : aujourd'hui le bureau est composé de 5 membres de chaque collège et des postes suivant : un président, deux vice-présidents (collège agriculteur et société civile), d'un secrétaire général et son suppléant, d'un trésorier et son suppléant ainsi que 8 membres. Nous souhaiterions proposer de modifier les statuts afin de créer un nouveau poste de vice-président pour le collège des élus.

Ces sujets seront débattus lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2023.

Nous rappelons qu'aucun représentant élu de l'association n'est rémunéré, c'est un engagement volontaire et bénévole.

# 7. Candidature LEADER



Prochainement la région lancera l'appel à candidature pour le prochain programme Leader. En attendant l'association a déjà commencé à plancher sur le sujet, organisant le 8 mars 2022 des ateliers de réflexion et recrutant une stagiaire Estelle Nostradamus pour venir en soutien sur ce grand travail.

Estelle a rédigé les comptes rendus des ateliers du 8 mars ([ici](#)) et réalisé un travail de synthèse et de compilation de 3 documents ressources récents :

- Le rapport de Charlotte Pichon, stagiaire en 2021, qui a réalisé le bilan de nos actions de 2014 à 2021 et mis en parallèle avec les enjeux actuels (propositions)
- Les audits réalisés par Camille Robert Bœuf, chercheuse au CNRS, dans le cadre du projet européen Ruralization
- Les ateliers du 8 mars

L'étude de ces 3 documents a permis de définir des grands axes :

1. Economie, développement et rayonnement
2. Education/sensibilisation à l'environnement et à l'agriculture
3. Développement agricole et agroécologie
4. Identité du territoire (env. et patrimoine) et relations
5. Innovation et transition écologique
6. Coopération

Les propositions issues des 3 documents ont ensuite été classées selon ces axes :

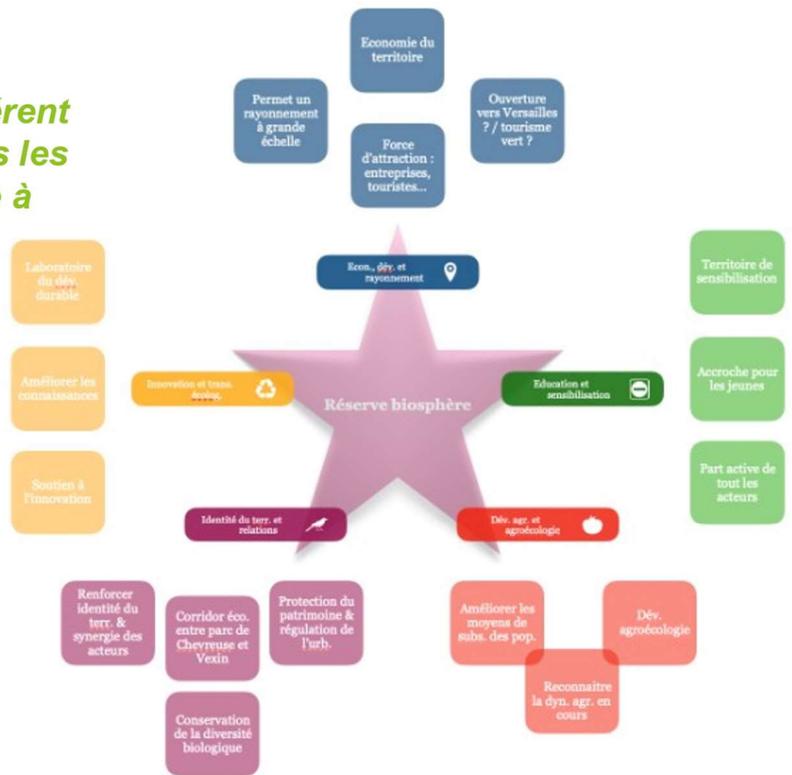
Economie, développement et rayonnement	Education/sensib. à l'env. et l'agr.	Développement agricole et agroécologie	Identité du terr. (env. et patrimoine) et relations.	Innovation et transition éco.	Economie, développement et rayonnement	Education/sensib. à l'env. et l'agr.	Développement agricole et agroécologie	Identité du terr. (env. et patrimoine) et relations.	Innovation et transition éco.
Création d'un bassin d'emplois  + Accompagner aux logements	<b>Bien vivre ensemble :</b> Promotion des panneaux solaires Sensibilisation à l'achat moins carboné (circuits courts, prod. locaux...) & gaspillage alim. Sensibilisation à l'apiculture, aux pollinisateurs Education au tri des déchets et aux déchets organiques (compostes) Promouvoir les jardins individuels Faire des années à thème pour l'env.  <b>Sensibiliser les jeunes</b> par des activités (centre loisir, etc) + réalisation d'ateliers autour de l'alimentation dans les écoles (« du champs à l'assiette »).	<b>Identité agricole :</b> Développer une identité agr. paysagère  Difficulté foncière pour les jeunes agr. + lourdeurs administratives	<b>« Espace privilégié, d'opportunités »</b>  <b>Acteurs :</b> <b>APPVPA :</b> très bonne promotrice et communicante, travail remarquable (souligné) <b>MAIS :</b> + moyens humains & pérennité des financements  <b>Elus :</b> implication plus soutenue dans les projets et la dynamique de la plaine.  Volonté de « bienveillance » et de « trajectoires cohérentes »	<b>Transports :</b> Développer transports doux dans la Plaine (vélos - sécurisation) Développer le transport multimodal et modes transports innovants Encourager le coovit.	<b>Unification de la plaine :</b> Limiter les divages entre les secteurs de la plaine.	<b>Promotion des populations à l'agr. :</b> Reconnecter les habitants au monde du vivant et à son rythme : expliquer les différents cycles de travail des champs	<b>Vers une agroécologie :</b> Développer les polycultures, l'arboriculture, l'élevage, l'apiculture et l'agroforesterie Adaptation technique des cultures (semences, plantes résistantes, moins consommatrices d'eau et d'intrants) Accompagner les entreprises de transf.	<b>Relations :</b> Création d'événements pour rassembler et éviter clivage ville/campagne Sensibiliser au bien vivre ensemble, au respect des agr. développer une participation des usagers et notamment des citoyens : concours épouvantail/les inviter à la récolte de miel/jus de pomme/moisson/1/2 journées à la ferme, etc Favoriser les projets collectifs citoyens (épicerie collaborative) autour de l'alimentation et l'énergie	<b>Recherche et innov. :</b> Remettre Grignon au cœur de l'innovation et de la recherche + collaboration avec la Plaine
Attractivité économique mais tension avec l'afflux de populations Bassin de consommation proche Ouverture vers Versailles							<b>Une synergie (collaboration) :</b> agriculteurs installés et les nouveaux arrivants (les pratiques, le territoire, etc)	<b>Identité :</b> Renforcer image de marque de l'association en arborer son LOGO, expliquer sa fonction/ utilité	<b>Environnement :</b> Dév. les corridors écologiques Projet réserve biosphère Protection prairies calcare Dév. les milieux humides et les microforêts Dév. une biodiversité fonctionnelle Poste garde champêtre Valoriser les circuits pédestres et équestres
Ouverture aux entreprises	<b>Promotion des entreprises à l'env. :</b> Sensibilisation des entreprises aux démarches vertueuses	<b>Ouverture au public :</b> journal de ferme, portes ouvertes (appui mairies), circuits pédestre agricole, etc	<b>Patrimoine et agr. :</b> Mieux respecter charte paysagère (plus de cohésion architecturale) Désartificialisation/ recul de l'urbanisation Valoriser l'agriculture par les communes pour les visiteurs et touristes/ communiquer sur les savoirs-faire et le patrimoine/ communiquer sur les marchés locaux/ producteurs et produits locaux (signalétique et événements + reprendre la carte des producteurs de la Plaine)	<b>Nouvelles énergies :</b> Développer les énergies renouvelables : méthanisation, éolien, géothermie, solaire, bioénergies... Energies biosourcées	<b>La distribution :</b> Privilégié circuits courts : AMAP, vente à la ferme, vente directe (appui élus et APPVPA)			<b>Tourisme :</b> Promouvoir le tourisme vert	<b>Entreprise :</b> Favoriser l'émergence de start up et les entreprises de hautes technologies
Plus de cohérence de la Plaine Attractivité vers l'extérieur						<b>Communication plus soutenue et sensibilisation auprès du public jeune.</b>	<b>Diversité des exploitations / revendications identitaires / accompagnement des agriculteurs dans la transition.</b>	<b>Profil très variés :</b> agriculteurs variés/ élus aux trajectoires variées/clivage de la société. + Existence de notre association qui fédère et rassemble	<b>Transition écologique par les transports et les nouvelles énergies</b> Actions pour l'env. + importance de Grignon

Estelle a ensuite cherché à savoir si de ces éléments pouvait se dégager un projet global, telle une colonne vertébrale servant de fil conducteur, donnant sens et légitimité à l'ensemble des actions proposées. La Réserve de Biosphère pourrait l'être.

## Existe il un projet structurant, cohérent et fédérateur qui engloberait toutes les actions et donnerait une cohérence à l'ensemble ?

### La réserve de biosphère ?

- Un atout cohérent pour l'ensemble des enjeux soulevés,
- Un projet durable,
- Une connexion pour les acteurs du territoire



Remarque de Patrick Loisel sur l'habitat et le patrimoine à intégrer dans la candidature.

Un groupe de travail sera lancé prochainement en faisant appel aux membres de chaque collège afin de plancher sur la candidature et la stratégie que nous souhaitons développer.

**Question** d'un agriculteur sur ce qu'on entend par les clivages au sein de la plaine

**Réponse :** Les clivages constatés sont d'abord entre secteurs est et ouest de la plaine mais également en termes de populations urbaines et rurales, clivages comportementaux et clivage de trajectoires des communes.

**Question** sur ce qu'est la biosphère.

**Réponse :** réserve de biosphère, est un territoire désigné par l'Unesco pour expérimenter et illustrer des pratiques de développement durable à l'échelle régionale, en conciliant le développement social et économique des populations avec la conservation de la diversité biologique et plus largement la protection de l'environnement, dans le respect des valeurs culturelles. Le dialogue territorial entre différents acteurs et institutions y est privilégié, en concertation. Des recherches et suivis scientifiques, la formation, l'éducation et la sensibilisation viennent en appui au projet du territoire. Elles concourent à la mise en œuvre des objectifs de développement durable sur lesquels les Nations Unies se sont engagées. C'est une dynamique de progrès positive qui n'apporte pas de nouvelles contraintes. L'idée étant de pouvoir valoriser et encourager ce que l'on fait déjà, comme une reconnaissance, en particulier pour les agriculteurs. De plus étant encadré par le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse au sud et le parc du Vexin au Nord, cela fera sens d'être un corridor écologique entre les deux. Aujourd'hui on coche tous les critères sauf un, pour construire une réserve de biosphère il faut une ou des zones déjà protégées au titre de la biodiversité type arrêté de biotope, réserve naturelle, Natura 2000, réserve forestière etc. sachant qu'une ZNIEFF ne suffit pas. Il faut environ 6 ans pour monter candidature réserve de biosphère ce qui pourrait coïncider avec la durée du programme Leader.

Nous avons déjà eu plusieurs entretiens avec la directrice du Man and Biosphere France pour nous accompagner. Un groupe d'étudiant travaille actuellement à la recherche des sites potentiels. Cela concerne principalement la forêt et les étangs d'Abbecourt sur Orgeval, d'autant plus qu'il y a une volonté des élus de protéger le site, la forêt de Ste Apolline et la forêt de Marly, la vallée de la Mauldre à Beynes et les prairies calcicoles.

Mr Alexis, maire de Bailly faisait remarquer que le site de la faisanderie sera prochainement aménagé avec une renaturation du ru de Gally et pourrait contribuer à ces zones.

En effet, pour construire une réserve de biosphère, la zone centrale peut être constituée de plusieurs poches réparties sur l'ensemble du territoire.

Mr de Rancourt d'Atena 78 précise que l'Atlas de biodiversité communal de Beynes peut aider et pouvait être un gage de sérieux pour un projet à long terme.

Patrick Loisel : il faut être un territoire d'innovation, penser également énergie.

## Compte rendu du conseil patrimonial du 9 mai



Les membres du Conseil Patrimonial se sont retrouvés le 9 mai dans une salle à l'issue de l'Assemblée Générale. Il était essentiellement question d'échanger suite au renouvellement des 2/3 des membres et de procéder à l'élection du nouveau président.

**Vincent Gay, maire d'Herbeville, a été élu à l'unanimité nouveau président de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets.**